

Boeschèpe dit aussi « Oui au Flamand »

BOESCHÈPE Depuis que la loi pour la protection patrimoniale des langues régionales et leur promotion a été votée à l'Assemblée nationale, deux nouvelles communes de Flandre ont adhéré à la charte « Oui au Flamand », dont Boeschèpe, le mardi 27 avril. « C'est une décision qui a été prise en conseil municipal, rappelle le maire, Luc Van Inghelandt. Le Flamand fait partie de notre patrimoine et je souhaite qu'il soit mis en valeur. » Mais avant de signer cette charte, la commune montrait déjà l'importance du Flamand. « On a une association qui joue des pièces de théâtre en Flamand », fait valoir le premier magistrat. Mais la municipalité pourra désormais aller plus loin. « Le but, au fil de l'eau, ça sera de changer nos panneaux de rues et d'installer des panneaux bilingues. » ■ M. D.



C'est l'ANVT qui s'est rapprochée de la commune pour lui demander d'adhérer à la charte.